

## Service Commun de Documentation (SCD)

Département politique documentaire, collections & données Pôle Collections remarquables et patrimoine scientifique

## Consignes de consultation des documents de la Réserve



Ces règles précisent les conditions particulières de consultation des fonds patrimoniaux des bibliothèques du SCD de l'Université Bordeaux Montaigne. Elles visent à protéger des documents précieux et fragiles et à en préserver la conservation.

- 1. Avoir les mains propres et sèches au moment de la consultation (pas de solution hydroalcoolique)
- 2. Utiliser un crayon à papier pour les notes (pas d'encre)
- 3. Déposer les sacs au sol et les manteaux sur une chaise (l'espace de travail doit rester dégagé)
- 4. Manipuler les documents avec précaution en utilisant le matériel fourni (marque-pages, lutrins, futons et cales)
- 5. Signaler toute éventuelle anomalie constatée sur le document (feuillet détaché ou déchiré, élément abimé, document ou cahiers non ébarbés...) et ne pas intervenir soi-même sur le document
- 6. Reprographie:
  - Seules les photographies sans flash sont autorisées (ni scan, ni photocopie). Pour les documents dans le domaine public, la bibliothèque peut réaliser sur demande une numérisation totale ou partielle (délai à prévoir).
  - Les photographies réalisées à partir des documents du fonds sont librement réutilisables dans une publication. Elles devront porter la mention de source suivante : Université Bordeaux Montaigne, Service Commun de la Documentation.

DATE: 14 novembre 2024

VERSION: 1.0

N'hésitez pas à solliciter le personnel de la bibliothèque en toute circonstance!